

A propos de

## Los Refranes Vascos de Sauguis

(Fin)

---

### III

*Le baron Gustave d'Uhart. — Maitia, nun zira?*

Entré assez tard dans l'administration, le baron d'Uhart était, en 1825, sous-préfet de la jolie petite ville de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, et c'est, je crois, vers la même époque qu'il épousa, à Saint-Palais, M<sup>lle</sup> Alexandrine Ségalas, fille de Jacques Ségalas et d'Anne-Brigitte de Lafaurie d'Etchepare d'Ibarrolle (1).

Il fut nommé à Bayonne au mois d'avril 1828, puis, quelques années plus tard, à Limoux, où, le 30 avril 1851, il maria Amandine d'Uhart, sa fille, à M. Paul-Aimé Andrieu, avocat (2).

Lors de la vente par expropriation forcée du château d'Uhart et de l'ancienne Abbadie de Sauguis, le baron d'Uhart eut soin d'en retirer ses archives familiales. Feu M. l'abbé Haristoy, locataire d'une partie de ce dernier manoir: n'y trouva donc aucun papier (3). Et ce fut heureux, car l'excellent curé de Ciboure, lisant fort mal les vieilles écritures, brûlait les documents qu'il croyait avoir plus ou moins déchiffrés, afin — déclarait-il naïvement à l'un de ses vicaires, qui a assisté à l'un de ces autodafés, — que l'on ne pût contrôler ses travaux ni écrire sur le Pays Basque sans citer ses *Recherches Historiques*.

---

(1) Elle était sœur du Docteur Pierre-Simon Ségalas, officier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie de médecine, et belle-sœur de M<sup>me</sup> Anaïs Ségalas.

(2) Ce renseignement et quelques autres concernant le maquis d'Uhart et son fils m'ont été fournis par mon ami et parent M. Paul Labrousse, petit-fils de M<sup>me</sup> Hippolyte Clérisse, née Amélie de Lafaurie d'Etchepare, cousine germaine de la baronne d'Uhart.

(3) Voy. plus haut, p. 147.

Après avoir pris sa retraite, le baron Gustave d'Uhart — il préféra ce titre d'origine féodale à celui relativement récent de marquis — vécut à Limoux, auprès de sa fille, et y mourut le samedi 5 mai 1860, à trois heures du matin, âgé de soixante-huit ans, neuf mois et dix-neuf jours; l'acte de décès le qualifie: ancien sous-préfet et chevalier de la Légion d'honneur.

Sa femme lui avait donné cinq enfants: 1° M<sup>me</sup> Andrieu, que, dans sa jeunesse, les intimes appelaient la baronnette; 2° Charles d'Uhart, enseigne de vaisseau, mort en rade de Rio-de-Janeiro, le 18 mai 1851 (1); 3° Amélie, morte à l'âge de trois ans; 4° Armand, juge de paix à Aumale, décédé à Alger le 12 mai 1856, âgé de vingt-six ans; et 5° Victor, dernier baron d'Uhart, qui émigra dans l'Amérique du Sud et mourut à Buenos-Ayres. Avec celui-ci s'éteignit l'une des premières et plus anciennes maisons de la noblesse bas-navarraise.

Gustave d'Uhart était un lettré et écrivait avec goût. Il publia, en feuilletons, dans le *Mémorial des Pyrénées : Les Basques, leurs illustrations modernes* (11 novembre 1837) (2) ; *Les Eaux-Bonnes* (4 octobre 1833) ; et deux articles dans *l'Album pyrénéen : Jacques de Béla et ses œuvres inédites* (1840); *La vallée d'Ossau* (1841).

Il laissa aussi en manuscrit quelques chansons françaises d'une facture agréable. L'une, sur l'air basque de *Maitia nun zira?* fut faite à l'occasion de la reconstitution du Cercle de l'Union à Saint-Palais (3), et une autre célèbre, en dix couplets sur l'air de *Adios, izar ederra*, la fête locale d'un village voisin de la Nive, dont le patron est saint Pierre (4). Ces deux chansons ont été publiées par mon vieil et très regretté ami Jules Sallaberry dans *ses Chants populaires du Pays Basque* (5). J'en connais une troisième, restée inédite, qui est la traduction libre de la romance *Chorittua, nurat hua bi hegalez airian?* et se chante sur le même air que celle-ci.

Pour attribuer au baron d'Uhart la paternité de la chanson souletine *Maitia, nun zira?*, M. Lhande a été évidemment mal servi par des

(1) *Annuaire de la Noblesse*, 1852, p. 273.

(2) Je ne sais plus si c'est dans ce feuilleton, ou dans un autre dont j'aurais égaré la référence, que Gustave d'Uhart raconta un curieux épisode de la vie du chevalier Jean-Baptiste d'Etchepare d'Ibarrolle, chevalier de Malte et de Saint-Louis, colonel de cavalerie, grand-oncle de la baronne d'Uhart et de Marie-Denise d'Etchebers, d'Ibarrolle, ma mère, mort à Paris, en 1818.

(3) Sallaberry la date de 1854: je la crois plus ancienne.

(4) Cette chanson est intitulée par Sallaberry: *La fête locale d'Espelette*; mais Espelette est assez loin de la Nive et a saint Étienne pour patron.

(5) Pages 402 et 404.

souvenirs devenus lointains, car M. Jules Sallaberry ne put que, lui répéler (1) ce qu'il avait déjà déclaré dans son recueil, en 1870: «*Maitia, nun zira*. Je suis heureux de pouvoir offrir à mes lecteurs la primeur d'une chanson inédite, *faite sur l'air de cette romance* par feu M. le baron d'Uhart. Je la dois à l'onligeance de son fils, M. le baron Victor d'Uhart, dernier représentant mâle de cette antique et noble famille». Je ne crois pas non plus qu'une fille ou femme de la maison rurale de *Goroztiz*, de Sauguis, ait été l'héroïne de la romance basque: on ne voit pas bien un paysan souletin mettre sa fille au couvent pour la soustraire aux entreprises matrimoniales de son galant.

Au reste, voici comment j'appris, au hasard de recherches qui avaient un autre but, l'origine probable de la cantilène souletine.

Traversant, il y a quelque vingt-cinq ans, un village des environs de Tardets avec J.-B. d'Etchandy, nous rencontrâmes un beau et solide paysan, plus que septuagénaire, que mon ami connaissait. La conversation s'engagea et j'interrogeai le vieillard sur quelques chansons du pays; puis, lui ayant chantonné un ou deux couplets de *Maitia, nun zira?*, je lui demandai s'il savait quand et pour qui cette romance avait été faite. *Jauna*, — me répondit-il, — *gazte nintzalarik, entzün dit erraiten, orai ni bezan zahar ben emazte bati, khantore hori lehenago eginik izantzela Ündüreñeko prima batentzat*.

Croyant qu'il s'agissait de quelque héritière du village d'Undurein, près d'Espès, je notai l'indication, bien qu'elle me parût sans intérêt, et une vingtaine d'années s'étaient écoulées depuis, lorsque de vieilles minutes notariales, que je parcourais rapidement, à Mauléon, me révélèrent le petit roman d'amour d'une demoiselle de la noble maison d'Andurain de Haux — dont le nom s'écrivait anciennement et encore alors *Undurein* (2), — qui me semble bien avoir inspiré la muse du *koblakari* souletin. Que l'on en juge:

Noble Pierre d'Undurein (3), fils aîné et héritier de noble Pierre de Guirail et de demoiselle Jeanne d'Undurein, seigneur et dame de la maison noble d'Undurein de Haux, épousa par contrat du 25 août 1700 Marie de Sibas, fille de feu noble Bertrand de Sibas, écuyer, seigneur des maisons nobles du Domec de Sibas et de Rutigoïty de Lichans, potestat au pays de Soule, et de feue demoiselle Catherine de Conget. Il n'eut de ce mariage qu'une seule fille, Jeanne, qui fut tenue sur les fonts du baptême en l'église de Haux, le 6 novembre 1701, par Jean de

(1) Voy. plus haut, p. 148.

(2) Encore aujourd'hui, cette maison est appelée, en basque, *Hauze Undüreña*.

(3) En Soule, comme en Basse-Navarre, l'héritière d'une maison noble en imposait le nom et les armes à ses enfants et même à son mari, qui les joignait aux siens.

Sibas, prêtre, chanoine de Sainte-Marie d'Oloron, son oncle, et demoiselle Jeanne d'Undurein, son aïeule.

Comme la plupart des demoiselles de la noblesse de Soule, Jeanne d'Undurein fut élevée dans l'un des deux couvents d'Oloron, probablement celui des Ursulines où Françoise de Sibas, sa tante, était morte religieuse, eu 1703. Héritière statutaire de la maison noble d'Undurein, Jeanne était un bon parti; aussi dut-elle être fort recherchée lorsqu'elle fut en âge d'être mariée. Elle choisit, parmi ses prétendants, Michel de Reyau-Laruns, écuyer, seigneur de la maison noble et abbatiale de Barrèche de Laruns, avocat en parlement, et lui donna sa foi; mais celui-ci n'eut pas l'heur de plaire au seigneur d'Undurein, qui refusa son consentement et remit sa fille au couvent. C'est du moins ce que nous apprend la romance:

Maitia, nun zira?  
 Nik etzütüt ikhusten,  
 Ez berririk jakiten:  
 Nurat galdü zira?  
 Ala khambiatü da zure deseña?  
 Hitz eman zenereitan,  
 Ez behin, bai berritan,  
 Enia zinela.

— Ohikua nüzü;  
 Enüzü khambiatü,  
 Bihotzian beinin hartü,  
 Eta zü maithatü.

Aita jeloskor batek dizü kausatü  
 Zure ikhustetik,  
 Gehiago mintzatzetik,  
 Har'k nizü pribatü.

— Aita jeloskorra!  
 Zük alhaba igorri,  
 Arauz ene ihesi,  
 Komentü hartara!

Agian ez ahal da sarthüren serora,  
 Fede bedera dügü  
 Alkarri eman tügü,  
 Gaiza segurra da.

— Zamariz iganik,  
 Jin zazkit ikhustera,  
 Ene konsolatzera,  
 Aitaren ichilik.

Hogei eta lau urthe batizit betherik  
 Urthe baten bürian,  
 Nik ezdiket ordian  
 Aitaren acholik.

Jeanne d'Undurein accomplit sa vingt-cinquième année le 5 ou le 6 novembre 1726 et alla aussitôt s'installer à Ossas, chez M<sup>me</sup> de Jaurgain, sa cousine issue de germain (1), d'où elle fit signifier trois actes respectueux à son père, l'un en décembre et les autres les 13 janvier et 7 février 1727. Elle avait passé dès le 3 de ce dernier mois, au même lieu d'Ossas et devant M<sup>e</sup> Jean de Méharon-Gourdo, notaire royal et apostolique, son contrat de mariage avec noble Michel de Reyau-Laruns; ils reçurent la bénédiction nuptiale quelques jours plus tard.

Dans le cinquième et dernier couplet de sa romance, le *koblakari* donne la parole au seigneur d'Undurein:

Alhaba diener  
Erranen dit orori:  
So egidaziet eni,  
Bella en'erraner;  
Gaztetto direlarik untsa diziplina:  
Handitü direnian,  
Berant date ordian,  
Nik badakit untsa (2).

Une fois le mariage consommé, le père prit le parti de pardonner à sa fille qui, en somme, s'était très honorablement établie, et, le 2 septembre 1728, Pierre d'Undurein, écuyer, seigneur de la noble maison d'Undurein de Haux, juge-jugeant en la cour de Licharre, Michel de Reyau-Laruns, aussi écuyer et juge-jugeant, et dame Jeanne d'Undurein, femme de ce dernier, vendirent ladite maison noble d'Undurein de Haux, avec ses fiefs, revenus et appartenances, droit de jugeanterie en la cour de Licharre et entrée aux Etats de Soule, dans le corps de la noblesse, à noble Thomas d'Undurein, habitant en la ville de La Corogne, en Espagne, frère dudit seigneur d'Undurein (3), représenté par un fondé de pouvoir, moyennant le prix de 24,000 livres tournois.

Peu de temps après cette acquisition, Thomas d'Undurein ou d'Andu-

(1) Françoise de Jaurgain, femme du capitaine Don Joseph d'Aguerre, était petite-fille de Pierre-Thomas de Conget, écuyer, seigneur du Domec d'Ossas, et de Françoise de Troisvilles, et ce Pierre-Thomas frère de Catherine de Conget, dame du Domec de Sibas, grand'mère de Jeanne d'Undurein.

(2) SALLABERRY, *Chants populaires du Pays Basque*, Bayonne, 1870, p. 6. J'ai corrigé deux ou trois mots d'après une version recueillie par moi-même à Tardets.

(3) Se trouvant à Cadix le 24 juin 1728, Don Tomas de Undurein y fit un testament, à cause — disait-il — de la vie aventureuse qu'il menait. Il partageait sa fortune en trois parts égales qu'il légua à Don Pedro et Don Marcelian, ses frères, et à Doña Juana de Undurein, fille dudit Don Pedro. Il testa de nouveau le 28 septembre 1744.

Don Marcelian ou Marcelo de Undurein vivait à Estepa, en Andalousie, le 16 janvier 1735.

Le premier qui paraît avoir adopté l'orthographe *d'Andurain* fut un autre frère de Pierre. Il est nommé noble Simon d'Andurain, à présent résidant au royaume de

rain, comme il commença à orthographier son nom, épousa une riche héritière de la ville de Port-Sainte-Marie, en Andalousie, Doña Maria-Isidora-Catalina de Casanova, fille de Don Juan de Casanova et de Doña Maria-Teresa de Castilla. Il revint en Soule et, le 20 novembre 1731, il se fit recevoir juge-jugeant en la cour de Licharre comme seigneur de la maison noble d'Andurain de Haux. Sa postérité, encore très honorablement représentée aujourd'hui, a donné plusieurs officiers distingués, dont l'un, le capitaine Clément d'Andurain, fut tué à la bataille de Sedan, le 2 septembre 1870.

JEAN DE JAURGAIN



---

Pérou, dans un acte passé en Soule, le 19 Avril 1735, et «el capitan Don Simon de Andurain, vecino de San Miguel, provincia de Guatemala, hijo legitimo de Don Pedro de Guirail et de Doña Juana de Andurain», dans une procuration qu'il donna le 6 Juillet 1736.